

LEMAIRE (VICTOR)

---

Châlons 1859-62

---

Notre Société vient d'être cruellement éprouvée en la personne de Lemaire, décédé le 2 avril, à Épernay, et qui faisait partie de notre Association depuis 1865.

Nous empruntons au *Vigneron champenois*, que nous transmet notre camarade M. Houis (Châl. 1857), la notice nécrologique publiée par ce journal :

« Lundi dernier, 5 avril, ont eu lieu, à Épernay, les obsèques de M. Victor Lemaire, ingénieur-mécanicien, enlevé, vendredi dernier, à l'affection de sa famille, à l'âge de cinquante-deux ans, à la suite d'une longue et pénible maladie.

« M. Lemaire a rendu à l'industrie des vins de Champagne d'éminents services. Ses machines de

caves sont très appréciées et à chaque concours, organisé à Reims ou à Epernay, de belles récompenses sont venues souligner sa fabrication soignée.

» Travailleur infatigable, M. Lemaire, malgré le mal qui le minait depuis plusieurs années, a employé sa belle intelligence à perfectionner les machines des caves. Voici, du reste, un résumé de sa carrière industrielle.

» M. Victor Lemaire, au sortir de l'École des Arts et Métiers de Châlons, en 1862, débuta comme dessinateur à Paris, au bureau des études du chemin de fer du Nord, qu'il quitta peu de temps après pour former et diriger la Société Victor Lemaire et C<sup>ie</sup>, qui venait d'acquérir la fabrique d'agrafes fondée à Epernay, en 1827, par M. Delagrangé.

» Au début de sa direction, M. Lemaire chercha à développer son industrie en y [ajoutant un atelier de constructions mécaniques, lequel devait convenir à son esprit chercheur et inventif. En contact continu avec le matériel de caves champenoises, il ne tarda pas à en constater les imperfections. A dater de ce jour, les machines propres à la manutention des vins de Champagne furent pour lui l'objet de constantes préoccupations. C'est ainsi que nous le retrouvons, depuis plus de vingt années, aux principales expositions de Reims et d'Epernay, obtenant les plus brillantes récompenses.

» La machine à agraffer fixa d'abord son attention ; frappé des difficultés qu'on éprouvait dans la pose des agrafes, il entreprit une étude complète de cet

appareil, en fit une machine nouvelle qui est en usage en Champagne depuis 1874, et obtint le plus brillant succès.

» Vers 1878, MM. Maillet et Amsler, de Reims, inventeurs d'un nouveau procédé pour marquer les bouchons à l'encre, confièrent à M. Lemaire le soin d'étudier une machine propre à l'emploi de leur système ; c'était en somme une machine nouvelle à imprimer qu'il s'agissait de créer pour imprimer, non pas sur des bandes de papier régulières, mais sur des bouchons de liège souvent irréguliers comme forme et comme dimension. Il résolut le problème, et de ses ateliers sortirent de minuscules machines, de véritables bijoux, qui firent l'admiration de tous, dans les expositions où elles furent présentées.

» Vers 1884 se généralisa l'emploi du muselet, dont l'invention remontait alors à vingt-cinq années et n'avait pas encore eu de succès parce qu'on manquait de machines pour les appliquer. Il s'adonna dès lors à cette nouvelle branche, régla les dimensions des muselets, créa de nombreux types, et la perfection des produits obtenus avec les machines étudiées et construites dans ses ateliers l'ont placé au premier rang des fabricants de ces articles.

» Mais l'idée principale de M. Lemaire, l'objet de sa constante préoccupation, a été de doter le commerce de vins de Champagne d'une machine à boucher, aussi parfaite que possible, évitant les ennuis des anciens systèmes et surtout leurs fréquentes et coûteuses réparations.

» Pour arriver à un résultat, rien ne l'a rebuté : insuccès, dépenses, déboires ; rien n'a ébranlé sa foi.

» Enfin, après quinze années d'études, d'essais de toutes espèces, il est parvenu à présenter au commerce de vins de Champagne une machine d'un système complètement nouveau. Nous l'avons vu fonctionner dans un des plus grands établissements de la Champagne et, comme nous avons suivi depuis plusieurs années les progrès réalisés sur les divers types, nous avons constaté que l'usage de cette machine tend à se généraliser.

» La ville d'Épernay tout entière suivait le convoi du regretté défunt.

» Parmi les nombreuses couronnes qui ornaient son cercueil, on remarquait celle offerte par la Société des Anciens Élèves des Écoles d'Arts et Métiers.

» Le deuil était conduit par ses fils et par M. Célestin Lemaire, frère du regretté défunt.

» Puissent les témoignages de sympathie dont la mémoire de M. Lemaire vient d'être l'objet être un adoucissement à la douleur de sa veuve et de ses quatre fils! »

---